

INSERTION PROFESSIONNELLE

Caritas Valais a été reconnue depuis 2008 par le Département des Affaires sociales du canton du Valais pour encadrer et évaluer des personnes à l'aide sociale placées en stage.



En plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi valaisanne sur l'intégration et l'aide sociale (LIAS), Caritas Valais effectue sur mandat des évaluations pratiques pour des personnes à l'aide sociale placée à la boutique de Caritas Valais.

Depuis 2012, Caritas Valais est aussi reconnue par le service du commerce et de l'industrie du canton pour des stages de personnes au chômage envoyées par des offices régionaux de placement (ORP).

L'association Caritas a aussi un mandat depuis 2008 de la part de l'office cantonal de l'assurance invalidité (AI).

En juillet 2017, Caritas Valais a été certifiée EduQua. Nous sommes particulièrement satisfaits de cette reconnaissance du travail accompli durant ces dernières années.

Nous contacter

Prestation réalisée avec le soutien du **Service cantonal de l'Action Sociale**, pour son mandat d'accueillir en stage des personnes à l'aide sociale et des **Centres Médico-Sociaux**.